

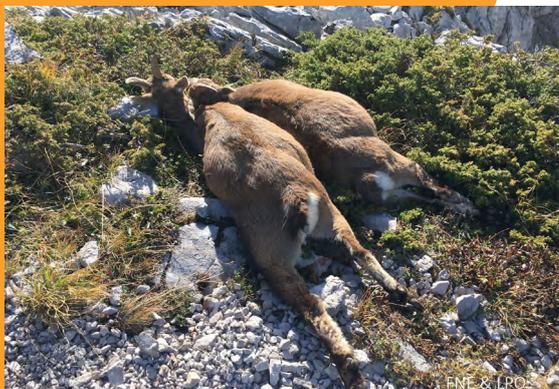
Communiqué de presse



SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE
ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

le 17 octobre 2022

Les deux premières victimes...



Nouvel abattage de bouquetins dans le Massif du Bargy

Ce que l'on craignait est en train d'arriver et tout s'accélère avant la venue du ministre de l'agriculture jeudi. Par arrêté préfectoral signé vendredi mais paru seulement ce matin, le nouveau préfet de Haute-Savoie, Yves Le Breton, a ordonné le blocage total du massif du Bargy pour deux jours pleins, du dimanche 16 octobre à 22h00 au mardi 18 à 22h00 également.

L'arrêté d'abattage indiscriminé de 75 bouquetins a également été promulgué. Comble de l'ironie, les associations ont deux mois pour déposer un recours gracieux ou contentieux devant le juge administratif, mais les bouquetins seront morts d'ici à mardi soir.

L'abattage indiscriminé, qui a montré son inefficacité et son caractère contre-productif depuis des années, est une mesure très politique. Toutes les expertises demandées à ce jour à l'ANSES, au CNPN,... en démontrent l'inutilité et l'inefficacité dans la situation épidémiologique actuelle.

La décision prise par le Préfet, spectaculaire, n'est que de la poudre aux yeux destinée à satisfaire le ministre juste avant sa venue programmée demain, et les syndicats professionnels, même si les risques de désagrégation des hardes et de fuite vers les autres massifs sont grands.

Malgré l'interdiction des tirs par le juge administratif en avril 2022 sur le précédent arrêté préfectoral (170 bouquetins), malgré l'avis totalement défavorable du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN), malgré la réussite des opérations de capture 2022 - 132 bouquetins dans le massif du Bargy et 40 dans les Aravis - avec seulement 4% d'animaux séropositifs, malgré les 88% d'avis défavorables lors de la consultation publique de juillet, rien n'y fait, les bouquetins non marqués seront abattus dès aujourd'hui. Et 96% d'entre eux sont parfaitement sains ! Alors qu'ils devraient être capturés et testés !

Au-delà du mépris à l'égard des scientifiques et naturalistes qui ont œuvré sur le terrain, du mépris du travail de terrain fait par l'OFB pour capturer et tester les bêtes, encore un magnifique déni de démocratie.

Le président de la SFPEM, Christian ARTHUR

*ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

*CNPN : Conseil national pour la protection de la nature

Contact : Christian Arthur - SFPEM - 02 48 70 40 03 - contact@sfepm.org

www.sfepm.org